Chapitre 1

L'avenir des migrations internationales : introduction et aperçu général

préparé par

Barrie Stevens, Anna di Mattia et Pierre-Alain Schieb

Secrétariat du Programme de l'OCDE sur l'avenir

De fin 2007 à fin 2008, le Programme de l'OCDE sur l'avenir a conduit un projet sur « l'avenir des migrations internationales vers les pays de l'OCDE ». Ce projet incluait notamment une série de réunions de préparation et d'ateliers avec des parties prenantes intéressées, issues des pouvoirs publics, des organisations internationales, du monde de l'entreprise, des fondations et des instituts de recherche (Voir Annexe A). Il a donné lieu à une abondante série de documents qui examine les facteurs moteurs des migrations internationales à l'horizon 2030, aussi bien du point de vue des pays de l'OCDE que des économies en développement ou émergentes. À cette série de documents s'ajoutent les contributions d'experts universitaires concernant les évolutions dans les principales régions non membres de l'OCDE.

Ce chapitre introductif offre une vue générale de ce travail d'envergure, résume les conclusions principales du projet et apporte des aperçus régionaux extraits des documents qui, pour des motifs de place, n'ont pas pu être intégrés au présent volume.

Justification, finalité et approche

Les migrations internationales figurent déjà bien en évidence sur l'agenda politique de nombreux pays de l'OCDE. Cela reflète en partie le fait qu'au tournant du millénaire, la zone de l'OCDE comptait quelque 82 millions de migrants. Des éléments indiquent qu'au cours des prochaines décennies les flux migratoires en direction du monde développé vont se poursuivre, voire s'accélérer, et que les migrations constitueront un aspect majeur des politiques nationales et internationales, susceptible de dominer le débat public dans les années à venir. La démographie jouera un rôle clé, mais d'autres facteurs, notamment de nature économique, seront également à l'œuvre.

Prévoir avec précision les futurs flux migratoires serait tout simplement impossible avec notre savoir et nos instruments actuels. Toutefois, les décideurs au niveau des pouvoirs publics, du monde de l'entreprise et de la société dans son ensemble seraient beaucoup mieux armés pour tirer parti des opportunités et affronter les risques s'ils pouvaient mieux appréhender les complexités et le contexte plus large des flux migratoires de demain. L'objectif du présent projet, par conséquent, est d'apporter une modeste contribution à l'amélioration de cette connaissance. Nous avons exploré les principaux facteurs qui façonneront le paysage des migrations mondiales au cours des 20-25 prochaines années, examiné les moteurs clés sous-jacents aux mouvements migratoires futurs et élaboré des scénarios en vue de cerner les aspects les plus importants que devront affronter, à brève ou moyenne échéance, les acteurs des secteurs privé et public, s'ils souhaitent que les migrations internationales soient gérées de manière constructive et mises au service du développement social et économique sur le long terme.

Les migrations font l'objet des théories les plus variées. Celles-ci vont des théories économiques classiques, qui placent l'accent sur les écarts des avantages économiques nets (principalement les salaires), jusqu'aux théories de la « nouvelle économie des migrations », aux approches de type réseau social ou aux théories du système monde et des économies d'échelle, en passant par le concept du marché du travail double (un aperçu des différentes théories des migrations est proposé dans l'encadré 2.1). La notion de facteurs d'attraction et de rejet est implicite dans un grand nombre de ces approches, quoique dans des formes et avec des intensités différentes. Si, d'une manière générale, ces approches englobaient au départ principalement des moteurs de type économique, démographique ou concernant les politiques publiques, les chercheurs y ont ajouté au fil du temps des facteurs sociaux, environnementaux et politiques. L'on reproche souvent à l'approche « attraction-rejet » de simplifier à l'excès, d'ignorer les interdépendances et les effets de rétroaction, de minimiser la dynamique du vieillissement démographique, ou encore d'omettre d'intégrer des progrès conceptuels tels que les théories des réseaux. Toutefois, en l'absence d'une théorie alternative suffisamment solide et exhaustive, l'équipe du Programme de l'OCDE sur l'avenir a décidé de privilégier l'approche des facteurs « attraction-rejet », celle-ci lui offrant pour le moins un point d'entrée stratégique et maîtrisable dans une discussion hautement complexe. L'accent a été mis sur une série restreinte de facteurs d'attraction et de rejet dans les domaines suivants : économie, marché de l'emploi, démographie, protection sociale, éducation, réseaux, transferts de fonds des immigrés, environnement, géopolitique et gouvernance.

Contrairement à ce que l'on pourrait penser, les politiques migratoires n'apparaissent ni comme un moteur clé ni comme une incertitude majeure dans le présent exercice. Cela s'explique par le fait que le groupe de pilotage a choisi d'examiner les moteurs économiques, sociaux et environnementaux, ainsi que les incertitudes, du point de vue du décideur qui devra réagir à ces évolutions futures. C'est dans cet état d'esprit que le chapitre de présentation générale et celui des scénarios débouchent sur une réflexion concernant les principaux défis posés aux décideurs par les tendances migratoires à l'horizon 2030.

L'évolution future des facteurs d'attraction dans les pays de l'OCDE

Dans son chapitre concernant l'évolution sur le long terme des facteurs d'attraction de l'immigration, Lindsay Lowell souligne l'importance des facteurs économiques. Les projections de croissance économique jusqu'en 2025 et au-delà proposent, d'une part, des taux de croissance convergents pour la zone de l'OCDE et, d'autre part, des taux d'expansion beaucoup plus rapides et une hausse des niveaux de revenu pour de nombreuses régions émergentes et en développement dans le monde. On considère que les migrations

entament leur décélération une fois que les différentiels de salaires entre pays se situent en-deçà de 30-40 %. Ainsi, la réunion de ces deux tendances indique que jusqu'à la moitié des économies les plus développées de l'OCDE pourrait ne plus présenter de tels écarts salariaux par rapport aux traditionnels pays sources moins développés.

En revanche, l'actuel processus de vieillissement dans les pays de l'OCDE, provoqué par le ralentissement de la croissance démographique et l'évolution de la pyramides des âges, génère une attraction puissante. Il se créera une demande latente destinée à compenser la baisse du nombre de jeunes travailleurs, à reconstituer les fonds de retraite et accroître la productivité et à assurer un personnel de santé pour s'occuper des personnes âgées. Une hausse de la participation des femmes et des travailleurs âgés pourrait bien entendu compenser dans une certaine mesure le déclin démographique. En effet, les projections suggèrent que, dans la majorité des pays de l'OCDE les plus développés, l'augmentation de l'activité des femmes aura un impact positif considérable sur la taille de la future population active, même si les pays affichant aujourd'hui des taux d'activité féminine plus faibles (comme la Corée, le Japon, l'Europe méridionale, le Mexique) conserveront à l'avenir des taux en-dessous de la moyenne.

Les réseaux sociaux relient les migrants du pays source à ceux du pays d'accueil. Toutefois, il est très difficile de mesurer la puissance des effets de réseaux, et a fortiori de procéder à leur projection sur une vingtaine d'années. En termes simples, les effets de réseau peuvent être faibles ou forts. Ils seront dits faibles lorsque la principale incitation à migrer diminue en même temps que les différentiels de salaire se rétrécissent. L'effet de réseau est secondaire dans le cadre des migrations de longue durée lorsque d'autres facteurs s'avèrent bien plus puissants. Inversement, les effets de réseau seront dits forts lorsqu'ils perpétuent les flux migratoires indépendamment d'autres facteurs d'attraction, structurent des marchés de l'emploi et contribuent à une culture d'attentes migratoires dans les pays sources.

Sur le front de l'enseignement supérieur, dans la plupart des pays de l'OCDE, deux tendances se compensent. D'une part, de nombreux pays s'efforcent d'attirer un plus grand nombre d'étudiants étrangers en vue de contrebalancer le déclin de leur population nationale en âge d'étudier, de conférer un avantage à leur système d'éducation, avant de les intégrer de manière plus permanente à la population active. D'autre part, la proportion de jeunes fréquentant un établissement d'éducation supérieure augmente, à tel point que ce phénomène pourrait fournir un contrepoids au déclin démographique de ce groupe d'âge. Les hausses projetées du nombre de diplômés de l'enseignement supérieur national sont telles qu'elles sont susceptibles, dans certains pays, de ralentir la demande d'immigrés hautement qualifiés. Sur le front de la santé, il existe à l'avenir de fortes présomptions de pénuries

généralisées de travailleurs du secteur de la santé dans les pays de l'OCDE, d'où une demande latente de personnel migrant adéquatement formé.

Quel sera, dans l'ensemble, le résultat des interactions entre ces différents éléments attractifs ? Lowell confirme que l'impact principal touchera le niveau des migrations et leur composition. Alors que les différentiels économiques et l'évolution démographique continueront d'être des éléments attractifs pour les futurs migrants quel que soit leur niveau de qualification, la production à l'échelon national de personnes hautement éduquées aura tendance à atténuer la future demande d'immigrés qualifiés, y compris dans le secteur de la santé. Les pays développés qui dépendent aujourd'hui fortement d'autres pays développés pour leur main-d'œuvre migrante sont susceptibles à l'avenir de se tourner davantage vers les économies en développement afin de satisfaire leurs besoins, accélérant la concurrence entre les pays au sein de l'économie basée sur la connaissance.

En associant et en pondérant différents facteurs, Lowell identifie neuf pays de l'OCDE susceptibles d'exercer une forte attraction sur les futures migrations. L'Australie, la Finlande, l'Autriche, le Japon et les Pays-Bas obtiennent une note élevée autant pour leur attraction économique que démographique, tandis que le Luxembourg, l'Irlande, le Danemark et les États-Unis se distinguent uniquement pour leur attraction économique. La manière dont cela se traduira à l'avenir par une immigration concrète dépend bien sûr de nombreux facteurs, notamment des politiques d'immigration.

Lowell conclut que, tant qu'ils n'en seront pas activement empêchés, les migrants continueront de se rendre dans les pays de l'OCDE. Cela suppose au préalable que le « réservoir » potentiel de migrants continue de s'agrandir et/ou soit considérablement plus large que le « réservoir » actuel. Les sections suivantes démontreront que cela est bien le cas et que cette situation perdurera pendant de nombreuses années. Même des taux constants d'émigration devraient conduire à une hausse du nombre des migrants, ce qui, en retour, conduirait à une hausse des taux d'immigration. Le thème des facteurs qui, de l'intérieur des pays sources, détermineront ces tendances est traité de la même manière systématique dans le chapitre sur les facteurs de rejet.

L'évolution future des facteurs de rejet dans les pays émergents et en voie de développement

Dans son chapitre sur les facteurs de rejet à l'œuvre dans les pays non membres de l'OCDE, Anna di Mattia procède à deux descriptions « stylisées » des origines des immigrés d'aujourd'hui dans les pays de l'OCDE. Premièrement, ils tendent à être originaires de pays géographiquement proches. Le fait que près de la moitié des émigrants d'Amérique latine dans les années 90 ait choisi de s'installer aux États-Unis, et que les Tunisiens et

les Marocains choisissent comme principales destinations dans l'OCDE la France, l'Italie et l'Espagne, offre une illustration de cela. Deuxièmement, les pays d'origine tendent à être des pays à revenu intermédiaire et non des économies en développement parmi les plus pauvres. Ainsi, l'Afrique, continent possédant le plus grand nombre de pays moins avancés, affiche de faibles taux d'émigration vers les pays de l'OCDE. En effet, une large part des migrations dans le monde en développement demeure intra-régionale et ne franchit pas les frontières des pays de l'OCDE.

L'évolution de la situation économique des pays en voie de développement est un déterminant clé des migrations. Cette évolution agit toutefois à deux niveaux : sur le plan général et en termes de distribution des opportunités économiques au sein du pays en voie de développement. Sur le plan général, le différentiel économique entre un pays en voie de développement et un pays développé revêt la plus grande importance. Bien que les projections générales de croissance du PIB à l'horizon 2030 montrent des taux de croissance dans le monde en développement dépassant ceux des économies développées, les tendances du revenu par habitant accusent d'importantes différences régionales, qui reflètent en partie la persistance des pressions démographiques dans certaines parties du monde. Le Moyen-Orient, l'Afrique du Nord, l'Afrique sub-saharienne, l'Amérique latine et les Caraïbes ne devraient pas réaliser de grands progrès dans les années à venir en termes de résorption de l'écart de revenu par habitant par rapport aux pays de l'OCDE, ce qui suggère que les pressions à l'émigration dans ces régions persisteront pendant encore un certain temps. Toutefois, ainsi qu'Anna di Mattia le fait observer, la question de savoir si les pays de l'OCDE resteront les destinations principales est loin d'être tranchée. Les revenus par habitant en Asie de l'Est et dans le Pacifique, par exemple, devraient très probablement poursuivre leur hausse, renforçant la probabilité qu'au moins une partie des flux migratoires puisse être réorientée vers ces régions en phase de rattrapage. Au niveau de la distribution du revenu à l'intérieur des pays, une grande partie de l'impact sur les schémas d'émigration dépendra de l'éventualité que la hausse du revenu national aboutisse à une plus grande inégalité et à l'émergence d'une classe moyenne, ou encore permette à de vastes couches de la population d'échapper à la pauvreté, conduisant alors possiblement à une augmentation de l'émigration dans le court terme.

Les évolutions démographiques dans les pays d'envoi joueront aussi un rôle-clé dans l'avenir : plus une population est jeune, plus la part de celle-ci susceptible d'émigrer est importante. Ce facteur joue de deux manières. Premièrement, l'augmentation du nombre de jeunes élargit le réservoir de candidats potentiels à l'émigration et, deuxièmement, l'éclosion de cohortes de jeunes risque de surcharger le marché de l'emploi, précipitant ainsi la dégradation de leurs perspectives économiques. Les projections démographiques suggèrent qu'en termes de pression migratoire, l'Asie du Sud-Est et

l'Afrique seront confrontées à d'importantes hausses de leurs populations jeunes ; d'autres régions telles que la Chine, l'Amérique latine ou les Caraïbes connaîtront un vieillissement démographique et donc une moindre incitation à l'émigration internationale ; d'autres régions telles que l'Europe orientale connaîtront le vieillissement et le déclin démographiques.

L'offre d'enseignement sera en hausse dans la plupart des pays non membres de l'OCDE, souvent de manière très remarquable. Anna di Mattia présente une série de scénarios concernant les effectifs de l'enseignement supérieur à l'horizon 2030, dont les plus plausibles prévoient que les effectifs de l'enseignement supérieur augmenteraient dans toutes les régions n'appartenant pas à l'OCDE. Cette hausse sera particulièrement sensible en Asie du Sud, où les taux d'inscription seront multipliés par trois, et en Chine ou en Amérique latine où ils doubleront presque. Des hausses importantes sont également prévues pour l'Afrique sub-saharienne, l'Afrique du Nord et le Moyen-Orient, la valeur de départ étant dans ce cas bien inférieure. En termes d'impact sur les futurs flux migratoires, l'effet pourrait être à double tranchant. D'une part, la faible qualité des établissements d'éducation dans de nombreux pays non membres de l'OCDE pourrait encourager l'émigration, tandis que, pour d'autres, des améliorations quantitatives ou qualitatives des infrastructures éducatives atténueraient sans doute cette incitation. D'autre part, une hausse de l'offre éducative pourrait encourager la fuite des cerveaux. Tout bien considéré, il est probable que le développement des opportunités d'éducation s'accompagnera de possibilités accrues d'utiliser sur le marché national de l'emploi les compétences acquises, limitant ainsi dans une certaine mesure les départs de travailleurs qualifiés.

L'impact futur d'une série d'autres facteurs sont examinés. Concernant l'aspect rejet de l'effet des réseaux, deux tendances sont susceptibles de se démarquer. Dans les pays d'envoi où les réseaux avec les pays de l'OCDE sont déjà bien établis, leurs effets sur l'émigration demeureront vraisemblablement forts. En revanche, là où les réseaux doivent encore se développer, leurs effets sur les migrations exigeront un peu de temps avant de se faire sentir. Un tableau différencié émerge aussi quant à l'impact des facteurs environnementaux sur les futurs mouvements migratoires. Si l'on considère généralement que les catastrophes naturelles et la dégradation environnementale chronique dues à l'évolution climatique conduisent à des mouvements de population, l'ampleur et la direction prise par ceux-ci demeurent en revanche très incertaines. L'on suppose actuellement que les déplacements de population provoqués par l'environnement dans les pays émergents et en voie de développement sont très probablement susceptibles de se traduire par des mouvements à l'intérieur d'un pays ou d'une région plutôt que par des migrations permanentes vers les pays de l'OCDE. Toutefois, les migrations induites par les facteurs environnementaux forment un champ de recherche relativement nouveau, qui requiert des fondations empiriques et théoriques

plus solides. Enfin, la projection à long terme de facteurs géopolitiques ou de stabilité politique s'avère un exercice particulièrement délicat. La conclusion d'Anna di Mattia dans une perspective allant du court au moyen terme est que, pour un certain nombre de pays et de régions, la stabilité politique demeurera une préoccupation majeure et qu'il faudra s'attendre à de possibles flux migratoires en direction des pays de l'OCDE voisins. En résumé, donc, une combinaison de facteurs économiques, démographiques, sociaux, environnementaux et politiques est à l'œuvre et peut conduire, tout bien considéré, à la poursuite d'une accumulation de pressions migratoires dans les régions non membres de l'OCDE[1].

Pleins feux sur les perspectives migratoires des régions et pays individuels

Les conclusions de l'étude des facteurs de rejet assez fortement agrégés suggèrent que des connaissances nouvelles et intéressantes peuvent être acquises grâce à une approche de l'avenir des migrations plus différenciée et focalisée sur des régions individuelles et notamment les pays les plus peuplés.

Pendant le projet, des experts de premier plan ont été chargés de la rédaction de notes régionales destinées à apporter un éclairage sur la diversité des situations et les tendances migratoires futures dans différentes parties du monde non OCDE. Ces notes avaient pour but de fournir une évaluation largement qualitative et personnelle de l'évolution probable des facteurs, dans les principales régions n'appartenant pas à l'OCDE, influençant les sorties de personnes, sous la forme de migrations intra-régionales ou vers les pays de l'OCDE – d'une importance toute particulière pour notre exercice – à l'horizon 2025/2030. Plus spécifiquement, il a été demandé aux experts d'apporter une réflexion sur la trajectoire probable de l'émigration dans les années à venir, et de spéculer sur d'éventuels « wild card » (événements inattendus ou évolutions susceptibles d'avoir un impact considérable sur les pressions migratoires vers les pays de l'OCDE).

Une note régionale sur l'Inde/le Pakistan/le Bangladesh a été rédigée par le Professeur Binod Khadria (Université Jawaharlal Nehru, New Delhi). L'Afrique sub-saharienne a été traitée par Laurent Bossard (OCDE, Club du Sahel). Jeff Ducanes et Manolo Abella (Bureau régional de l'OIT, Bangkok) ont soumis une note sur la Chine et l'Asie du Sud-est/Asie Pacifique. Une note sur l'Afrique du Nord et de l'Est a été préparée par Flore Gubert et Christophe Jalil Nordman (DIAL, IRD, France). Jorge Martinez Pizzaro (CEPALC, Chili) a rédigé une note sur l'Amérique latine. La Fédération russe et l'Europe de l'Est et du Sud-est ont été traitées par le Professeur Dietrich Thränhardt, (Université de Münster, Allemagne). Cette section s'inspire fortement de leurs contributions.

Inde, Pakistan et Bangladesh[2]

Au moins un cinquième de l'humanité sur Terre vit en Asie du Sud, et en grande majorité en Inde, au Bangladesh et au Pakistan. La région ne comptabilise en revanche qu'environ 6 % du revenu national brut mondial mesuré en parité de pouvoir d'achat corrigée des différences de taux de change. En 2030, l'Inde devrait enregistrer une hausse massive de la taille absolue de sa population d'âge actif (15-64 ans) par rapport à 2005, suite à une croissance de près de 33 %, tandis que le Pakistan et le Bangladesh afficheraient également des taux de croissance démographique considérables, soit près de 50 % et près de 40 % respectivement, par rapport à 2005, ce qui intensifiera la pression à l'émigration[3].

Si à l'horizon 2030, la distribution hommes-femmes prévue devrait être sensiblement la même pour les trois pays, les projections prévoient pour l'Inde ce que l'on appelle un « dividende démographique », dû à une population jeune dominant la transition de la structure par âges. Symbole phare du « dividende démographique » de l'Inde jusqu'à aujourd'hui, les qualifications en logiciels informatiques de ses contingents de « travailleurs du savoir » relativement plus jeunes dominent de manière croissante le secteur de l'Externalisation des processus d'affaires (BPO), lié aux migrations, et la scène internationale, à travers la présence d'une diaspora indienne dans le secteur des services[4]. Il existe, toutefois, des contradictions dans cette logique d'un dividende démographique se réalisant en Inde au XXIe siècle, en raison de divergences dans *(a)* les chiffres et *(b)* la qualité des ressources humaines. D'après les projections révisées en décembre 2006 du Bureau du directeur général du registre et du commissaire au recensement de l'Inde pour la période 2001-2006, la population indienne devrait atteindre 1,4 milliard (1,400 milliard) en 2026 contre un peu plus d'un milliard en 2001 (1,029 milliard), soit une hausse de 36 % en 25 ans[5]. Dans ce contexte, pendant une période plus courte allant jusqu'en 2016, le groupe d'âge des 20 à 29 ans devrait augmenter de 64 millions sur une quinzaine d'années, atteignant 238 millions contre 174 millions en 2001. Le Bureau du registre de l'Inde fait observer que dans la hausse démographique totale de 371 millions, prévue pour le premier quart du XXIe siècle, la part des travailleurs du groupe d'âge des 15 à 59 ans atteindrait 83 %. C'est ce que l'on appelle le « dividende démographique » de l'Inde du XXIe siècle, terme générique qui pourrait occulter d'importantes disparités entre le nord et le sud du pays.

En ce qui concerne la qualité des ressources humaines sur le marché de l'emploi, d'après Ashish Bose, démographe indien parmi les plus renommés, l'on peut se demander si ce type de changement de la structure par âge, lié à un essor des populations jeunes et d'âge actif, ne relèverait pas plutôt du « fardeau démographique » que du dividende démographique pour l'Inde. Selon Bose, l'absorption de la vaste hausse des populations jeunes représente

un vaste défi pour la survie politique des gouvernements centraux et des États. Des quantités massives de chômeurs et de jeunes non employables affecteraient non seulement la productivité du travail mais menaceraient aussi la primauté du droit (un indicateur pour lequel l'Inde obtient une meilleure note que le Bangladesh ou le Pakistan) – l'un des trois éléments que l'investissement national dans le secteur privé, tout comme l'investissement étranger direct, aimeraient toujours voir assurés, les deux autres étant l'infrastructure et la disponibilité de personnel qualifié. Sur une population totale de 45 millions de chômeurs en 2001, plus de 10 % étaient des diplômés (Gouvernement indien, 2001, Recensement de l'Inde). L'on estime que ce chiffre est passé de 4,8 millions en 2001 à 5,3 millions en 2007.

Ainsi, paradoxalement, l'Inde est confrontée en même temps au taux de chômage élevé de ses diplômés et à d'énormes pénuries de personnel qualifié, notamment en raison de l'inadéquation entre une large proportion des diplômés et les emplois disponibles (NASSCOM 2005a, 2005b). Le taux de chômage des diplômés actuellement enregistré en Inde – 17,4 % – est considérablement plus élevé que le taux de chômage général. Une proportion supérieure, soit 40 %, correspond aux diplômés sous-employés, c'est-à-dire employés de manière non productive.

À l'extrémité supérieure de l'échelle des qualifications, l'Inde dénombrait en 1991 un total de 10 millions de travailleurs des domaines « personnel des professions scientifiques, techniques, libérales et assimilées » à classer dans la catégorie Ressources humaines affectées à la science et à la technologie (RHST). Selon l'« *India Science Report 2005* », ce total atteignait 27 millions en 2004 (NCAER 2005), soit une multiplication par 2,5 sur une période d'une décennie et demie[6]. En tant que part de la population active totale du pays, le taux de 3,6 % de 1991 a été multiplié par deux, pour atteindre 7,3 % en 2004. Toutefois, si le nombre ainsi que la proportion des RHST ont connu des progrès constants depuis 1991, il n'en va pas de même pour l'utilisation de ces ressources. En 2004, seulement 35 % des travailleurs exerçant des emplois de type RHST possédaient les qualifications en termes d'éducation pour ces emplois. Ce ratio ne s'est pas amélioré avec le temps. En 1991, le ratio était de 2 points de pourcentage inférieur à 35, et en 2004 il n'était que de 2 points de pourcentage supérieur à 35. La part de la main-d'œuvre en Inde ne possédant ni un diplôme du secondaire ni de l'enseignement supérieur est actuellement estimée à près de 327 millions de personnes. En d'autres termes, environ 89 % de la main-d'œuvre possède tout au plus une qualification scolaire de niveau secondaire. Les effectifs des diplômés en Inde étaient estimés à près de 22 millions seulement en 2003-04. Les inscriptions dans l'enseignement supérieur atteignaient au total 10 millions, alors que le nombre d'étudiants obtenant leur diplôme annuellement s'élève à 2,5 millions.

Deux rapports importants, le NASSCOM (2005a) Strategic Review de 2005 et le NASSCOM-McKinsey Report (NASSCOM, 2005b), publiés par l'Association nationale des sociétés de services et de logiciels en Inde (NASSCOM), ont pointé du doigt une énorme pénurie au niveau du personnel possédant des qualifications associées aux technologies de l'information et au BPO en Inde. Les rapports relèvent que seulement 25 % des diplômés de l'enseignement technique étaient employables dans le secteur délocalisé des services informatiques, et qu'un petit pourcentage seulement, de l'ordre de 10 % à 15 %, des étudiants d'université était employable dans l'industrie du BPO. Les rapports estiment que vers 2010 les deux secteurs auront besoin de recruter un million de travailleurs supplémentaires à proximité des cinq villes de Niveau I en Inde, c'est-à-dire New Delhi, Bangalore, Hyderâbâd, Chennai et Bombay. Toutefois le phénomène de pénurie de personnel qualifié ne se cantonne pas au secteur informatique. Dans le secteur de l'éducation, par exemple, l'on considère qu'il manque entre 25 % et 40 % des enseignants dans des disciplines telles que l'ingénierie, la gestion, l'économie et l'informatique. Et des manques de personnel ont aussi été identifiés dans des secteurs tels que la santé, l'assurance, les travaux d'ingénierie, l'aviation civile, le pétrole et le gaz (Manpower, 2008).

Étant donné les faiblesses de son système d'enseignement supérieur, l'Inde est devenue un « supermarché » virtuel (pour reprendre la dénomination de la presse indienne) permettant aux établissements d'enseignement de renommée internationale d'autres pays d'importer du « capital humain semi-fini[7] » – les « meilleurs et les plus intelligents parmi les étudiants indiens » (*The Hindu*, novembre 26, 2000). Issus d'une vaste classe moyenne, ces étudiants sont convaincus qu'une formation à l'étranger leur apportera de meilleures opportunités d'emploi à leur retour en Inde (Khadria, 2006). En effet, l'Inde est déjà une source majeure de main-d'œuvre exportée. L'on estime qu'entre cinq et six millions de migrants indiens travaillent en dehors de leur pays. Traditionnellement, les États-Unis, le Royaume-Uni et le Canada ont été les destinations majeures des migrants indiens hautement qualifiés. Les États du Golfe ont, pour leur part, été la destination principale des travailleurs non qualifiés ou semi-qualifiés. Mais la situation évolue rapidement. Les pays européens, le Japon, l'Australie, la Nouvelle-Zélande, Singapour, la Malaisie et les pays du Golfe attirent désormais les personnels spécialisés de l'Inde (Manpower, 2008).

Entre 2008 et 2030, l'économie de l'Asie du Sud devrait croître en moyenne de près de 5 % par an. L'Inde est susceptible de dépasser la moyenne de l'ensemble de la région. Toutefois, ces taux de croissance ne seront réalisables que si la main-d'œuvre qualifiée et semi-qualifiée est disponible en quantité adéquate. Les croissances démographiques projetées pourraient facilement conduire à un schéma d'émigration suivie de retour au pays, par conséquent à une multiplication des migrations temporaires – notamment

chez les cohortes plus jeunes – de l'Asie du Sud dans son ensemble vers l'OCDE, à moins que les secteurs de l'enseignement supérieur de l'Inde, du Pakistan et du Bangladesh n'arrivent à absorber ces populations avec un enseignement de qualité et ne les dote des qualifications requises par leurs propres marchés de travail. C'est ce à quoi aspire le 11e Plan quinquennal de l'Inde, à l'horizon 2012, à travers la multiplication des universités dites de « classe mondiale », « financées par le gouvernement central » à l'échelon de l'ensemble des États[8], un objectif qui, selon les critiques, ressemblerait plus à un « wild card » que le « scénario des tendances internationales » de l'IIASA qui multiplie par deux les inscriptions (qui atteindraient 14,3 %) dans l'enseignement supérieur en Inde dans un laps de temps de trente ans. Des événements similaires rares et traumatiques au Pakistan et au Bangladesh pourraient également court-circuiter les mêmes estimations de l'IIASA pour le Pakistan (taux d'inscription de 13,6 % en 2030, contre 6 % en 2000) et pour le Bangladesh (taux d'inscription de 18,5 % en 2030, contre 12 % en 2000) en des laps de temps bien plus courts, entraînant chez les diplômés des taux d'émigration supérieurs à ceux que nous observons aujourd'hui.

À l'échelon des trois pays de l'Asie du Sud examinés, les schémas migratoires ne seront pas déterminés uniquement par la démographie, l'économie et les conditions du marché du travail mais aussi par une série d'autres facteurs, susceptibles d'interagir différemment dans chacun des trois pays. Le tableau 1.1 fournit une vue d'ensemble rapide.

Chine et Asie du Sud-Est[9]

Au cours des trois dernières décennies, le déclin de la croissance démographique en Chine s'est accompagné d'une extraordinaire croissance économique et d'une rapide transformation de l'économie. La croissance s'est principalement concentrée dans les provinces côtières, y générant des opportunités d'emploi et résultant en des vastes migrations des travailleurs issus des zones rurales de l'intérieur des terres. En 2005, l'on estimait à 50 millions le nombre de migrants interprovinciaux en Chine[10]. Ces travailleurs migrants sont âgés de 29 ans en moyenne[11]. Le gouvernement chinois a décidé en 2008 de reconduire la « politique de l'enfant unique » pendant encore au moins une décennie. Le déclin rapide de la population jeune, conjugué a fortiori à une croissance économique à son taux actuel ou à un niveau proche à l'horizon 2030, signifie que la pression démographique ne sera pas un facteur important influençant les migrations internationales à partir de la Chine (voir aussi le Graphique 1.1).

Historiquement, les facteurs économiques, politiques, et socioculturels ont été les moteurs de l'émigration en Chine[12]. La rapide expansion économique que connaît le pays depuis trois décennies a atténué l'impératif économique poussant aux migrations vers l'étranger, mais renforcé celui incitant aux

Tableau 1.1. **Importance relative escomptée des facteurs dans les futures migrations vers l'OCDE**

Origine des migrations / Facteurs	Inde	Pakistan	Bangladesh
Démographie	**Haute** Atout dû à la structure d'âge ; dividende démographique	**Moyenne** La taille de la population économiquement active devrait augmenter	**Haute** La densité de la population pousserait les personnes à partir
Économie	**Faible** Isolée des chocs externes ; dépendance faible par rapport aux transferts de fonds des immigrés	**Moyenne** Vulnérable aux chocs internes ; niveau élevé de corruption	**Haute** Exposé aux chocs internes et externes ; corruption importante ; forte dépendance par rapport aux envois de fonds
Enseignement supérieur	**Haute/Faible** Objectifs ambitieux d'effectifs de l'enseignement supérieur au vu du grand nombre d'étudiants qui fuient une offre insuffisante d'enseignement de qualité	**Moyenne** Pas de probabilité d'un « wild card » avec hausse massive de l'offre	**Moyenne** Pas de probabilité d'un « wild card » avec hausse massive de l'offre
Changement climatique	**Haute** Les inondations côtières et à l'intérieur des terres sont susceptibles de déplacer des masses importantes de population ; pénurie d'« emplois verts » dans l'OCDE	**Haute** Sujet aux tremblements de terre – pouvant conduire à la fuite de la population ; pénurie d'« emplois verts » dans l'OCDE	**Haute** Les inondations côtières et à l'intérieur des terres sont susceptibles de déplacer des masses importantes de population ; pénurie d'« emplois verts » dans l'OCDE
Qualité de vie	**Faible** Le pays abonde en possibilités de préserver une qualité de vie meilleure	**Moyenne** Un mélange de qualité de vie supérieure et de pauvreté environnante	**Haute** Fuite devant la pauvreté environnante
Double citoyenneté	**Haute** Facilitera une plus grande mobilité	**Moyenne** Limitée à peu de pays dans l'OCDE	**Moyenne** La bureaucratie crée des obstacles
Politiques & Gouvernance	**Faible** Démocratie et liberté civile	**Haute** Instabilité politique et régime militaire	**Haute** Instabilité politique et interventions militaires
Évolution variable des politiques d'immigration dans les pays de l'OCDE	**Haute** Des restrictions soudaines imposées à l'immigration peuvent être source de chômage chez les diplômés	**Moyenne** Confronté d'ores et déjà à des politiques d'immigration restrictives	**Haute** Incapable d'absorber le chômage des diplômés dû à des restrictions soudaines imposées à l'immigration

Graphique 1.1. **Population projetée par groupe d'âge en Chine (millions)**

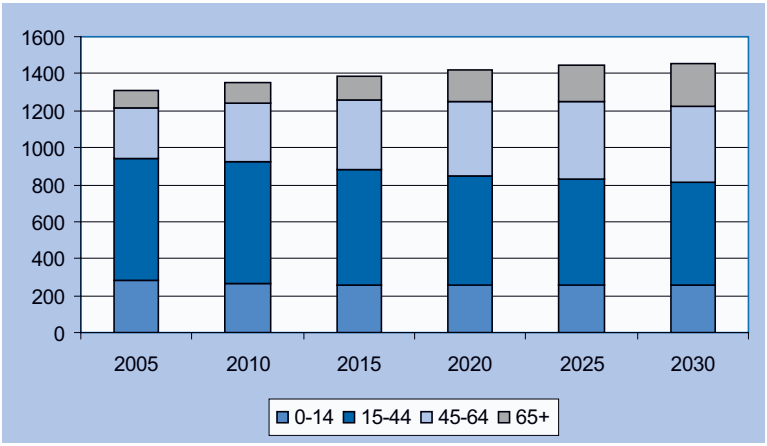

Source: Ducanes et Abella (2008).

migrations à l'intérieur du pays. Le potentiel d'influence des facteurs économiques et politiques sur les migrations vers l'extérieur dépend de la répartition équitable du développement économique sur l'ensemble du pays, ainsi que des progrès du gouvernement en termes de transparence et de démocratisation. Le déclin de la population active plus jeune et la reconduite en Chine de la politique de l'enfant unique signifient que le facteur de rejet de nature démographique ne jouera pas un rôle fort.

Dans le court terme, un flux migratoire stable se poursuivra vers des pays tels que le Japon et la Corée, qui sont à l'heure actuelle plus riches et partagent des affinités ethniques et culturelles avec les Chinois. Originaires des provinces chinoises voisines, les migrations croissantes vers la Russie sont également susceptibles de se poursuivre à brève échéance. Les flux de jeunes Chinois se rendant aux États-Unis, au Canada ou au Royaume-Uni afin d'y étudier puis de s'y installer sont susceptibles de se poursuivre, avec une hausse possible dans le court terme, au fur et à mesure que davantage de familles seront en mesure d'envoyer leurs enfants à l'étranger, mais ces flux pourraient également voir leur intensité décroître face à la prospérité croissante de la Chine et à la poursuite de la hausse de la demande de travailleurs hautement qualifiés.

La croissance démographique des Philippines devrait ralentir mais resterait relativement élevée jusqu'en 2030. La population âgée de 25 à 44 ans, qui représentait 70 % de l'ensemble des travailleurs migrants originaires de ce pays ces deux dernières décennies, devrait croître de 1,9 % par an pour atteindre 36,7 millions en 2030 contre 22,9 millions en 2005. Pendant ce

temps, les niveaux d'instruction s'améliorent, la part de la population active des diplômés de l'enseignement supérieur connaît une progression constante, passant de 9 % à 16 % au cours des deux dernières décennies. Une partie de l'investissement dans l'éducation est motivée par la possibilité de trouver un emploi sur un autre continent, notamment dans le secteur des soins de santé. La proportion de travailleurs migrants ayant fréquenté l'enseignement supérieur est passée de 26 % à 36 % pendant cette même période. La capacité des Philippines à fournir un emploi à cette main-d'œuvre jeune et armée d'un bon niveau d'éducation sera un déterminant important de rejet de la migration.

L'existence de larges communautés de la diaspora philippine dans de nombreux pays de l'OCDE – notamment aux États-Unis, Canada, Australie, Italie et Espagne – joue sans nul doute un rôle important dans la facilitation des mouvements migratoires d'aujourd'hui, ce rôle étant voué à s'accentuer davantage à l'avenir au fur et à mesure que leur nombre augmente. Ces communautés se sont également élargies dans des pays n'acceptant que des migrants temporaires, tels que l'Arabie saoudite, le Japon et la République de Corée. Elles facilitent l'entrée sur le marché du travail, financent le transport et contribuent à l'intégration de relations et d'amis récemment arrivés. Il est difficile de préciser dans quelle mesure les « effets de réseau » détermineront la taille des futurs flux, mais il est certain qu'ils exercent une influence indépendante et importante sur les migrations[12].

En résumé, l'émigration au départ des Philippines est majoritairement fondée sur des motifs économiques et, pour cette raison, son ampleur future est fortement tributaire de la croissance économique et de la multiplication des opportunités d'emploi. À brève échéance et peut-être lors de la prochaine décennie, le facteur de rejet de nature économique conservera un rôle important, la population jeune poursuivra sa croissance relativement rapide et le revenu par habitant dans le pays demeurera bien inférieur à celui des pays développés, où des opportunités d'emploi seront disponibles. Si une croissance économique soutenue est obtenue sur une période plus longue, alors l'incitation à migrer tendra à faiblir. La plus grande menace politique qui concerne les migrations se trouve à Mindanao, où des combats se poursuivent entre le gouvernement et une minorité séparatiste musulmane. Selon le scénario le plus défavorable, des migrations à grande échelle pourraient avoir lieu à partir de cette région à destination de la région malaise proche du Sabah.

Le vieillissement démographique des pays asiatiques développés situés à proximité – Japon, Corée, Singapour – et de la province chinoise de Hong Kong signifie probablement que les migrations intra-asiatiques comprendront une part plus importante d'émigration originaire de ce pays, fournisseur majeur de travailleurs du secteur des soins de santé et d'employés à domicile. Cela conduirait, à son tour, à un scénario de hausse de la proportion des femmes au sein des migrants car elles sont majoritaires dans ces secteurs.

Les migrations intra-régionales pourraient également être facilitées si les négociations en cours concernant les accords sur le marché du travail régional devaient aboutir, tels que ceux visés par l'ASEAN, et notamment si elles conduisent à l'expansion ASEAN Plus Trois.

L'Indonésie a mis en place un programme de contrôle des naissances couronné d'un succès certain et auquel on attribue en général la baisse du taux de fécondité total, passé de 5,3 au début des années 70 à un taux qui aujourd'hui avoisine celui du remplacement : 2,1. Selon l'organisme gouvernemental en charge du programme de planning familial, plus de 60 % des couples indonésiens en âge de procréer bénéficient de ce programme[14]. Par conséquent, la population nationale d'un âge inférieur ou égal à 44 ans devrait demeurer stable dans un futur proche avant d'entamer son déclin début 2015 (Graphique 1.2).

Cela signifie qu'à moyen terme, il n'y aura pas de pression migratoire supplémentaire due à une croissance de la population jeune. Toutefois, même sans une augmentation de la population jeune, la pression à l'émigration est déjà forte. La plupart des migrants en provenance d'Indonésie sont jeunes, faiblement qualifiés, et majoritairement des femmes – précisément le groupe qui, tel que l'attestent les chiffres du chômage national, s'avère incapable de participer productivement à l'économie nationale. Des chiffres récents indiquent que 90 % des femmes indonésiennes qui émigrent à la recherche d'un travail sont recrutées en tant que personnel de maison. Le taux brut des effectifs dans l'enseignement supérieur est relativement bas – 17 % – comparativement au taux de près de 29 % pour la Malaisie comme pour les Philippines,

Graphique 1.2. **Population projetée par groupe d'âge en Indonésie**

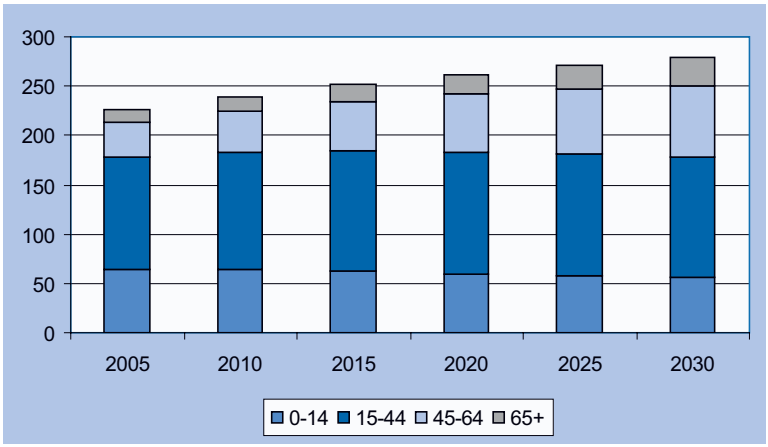

Source : Ducanes et Abella (2008).

indiquant sans doute que le niveau général de qualification de la main-d'œuvre est peu susceptible de connaître prochainement une amélioration rapide. L'avenir des migrations à partir de ce pays dépendra de sa capacité à générer des opportunités d'emploi destinées à un nombre important de jeunes travailleurs non qualifiés et des emplois rémunérateurs destinés aux femmes.

Toutefois, en vue de 2030, l'Indonésie se trouve en bonne position pour réduire radicalement ce facteur de rejet. En effet, si le pays réussit à maintenir sa croissance récente, il devrait atteindre le niveau de revenu de la Thaïlande et de la Corée au moment où les migrations en provenance de ces pays connaîtront un ralentissement, vers la fin des années 2020. Si le pays réussit à retrouver la croissance affichée lors de la décennie précédant la crise, il devrait atteindre ce niveau de revenu avant 2020. L'incitation démographique à migrer diminuera aussi, parallèlement à la décélération attendue de la croissance démographique du pays et à la stabilisation voire la diminution de la taille de la population jeune, de laquelle est issue la grande majorité des migrants. Dans l'immédiat, aucun conflit externe majeur n'apparaît susceptible de conduire à une guerre ni à des migrations à grande échelle. Dans les régions telles qu'Aceh, les conflits internes se sont apaisés, mais pourraient de nouveau émerger. Si ce conflit éclatait de nouveau, il pourrait conduire à une émigration vers des pays proches – la Malaisie notamment – mais il est peu probable que des destinations plus lointaines soient concernées.

La Chine et l'Asie du Sud-est sont vues comme très fortement vulnérables aux effets négatifs des changements climatiques. Dans les conditions actuelles, il est estimé que plus de 13 millions d'habitants dans les principales villes portuaires de la région seraient exposés aux inondations côtières[15]. Si les effets attendus du changement climatique – élévation du niveau de la mer, affaissement naturel des terres et intensification de tempêtes plus violentes – s'y ajoutent, alors le nombre de personnes dans la région exposées aux inondations côtières pourrait atteindre 19 millions[16]. Ces futures évolutions environnementales et d'autres encore – notamment l'assèchement des rivières et la poursuite de la déforestation – pourraient conduire à des déplacements à grande échelle de personnes et reconfigurer les futurs flux migratoires internationaux dans la région. Toutefois, sauf circonstances véritablement extrêmes, les migrations qui en résulteraient devraient en principe demeurer internes au pays ou à la région.

Afrique de l'Ouest[17]

En 2050, la proportion des personnes jeunes pourrait s'élever à 29 % en Afrique sub-saharienne, à 28 % en Afrique de l'Ouest contre seulement 15 % en Europe. En Afrique sub-saharienne, l'Afrique occidentale, centrale et orientale connaissent une chute de l'âge médian, ce qui augmente considérablement le ratio de dépendance, contrairement à l'Afrique méridionale et septentrionale, où l'âge médian augmente.

À la lumière de ces défis démographiques, de nombreux facteurs détermineront la géographie des migrations africaines dans les décennies à venir : la croissance économique dans les pays développés, les pays émergents, l'Afrique du Nord et l'Afrique sub-saharienne, l'exploitation croissante des ressources pétrolières de l'Afrique de l'Ouest (Nigéria, Tchad, Mauritanie, Mali, Niger, Libéria, Côte d'Ivoire, Cameroun, etc.) et ses impacts économiques et financiers, la tendance des prix des matières premières, les relations géostratégiques mondiales et les risques d'instabilité. L'agriculture jouera également un rôle clé. L'Amérique du Nord, l'Europe et, dans une moindre mesure, l'Asie verront leur potentiel agricole progresser avec la culture de nouveaux sols et l'augmentation de l'intensité de culture. Toutefois, la réalisation d'une part plus importante du potentiel agricole de l'Afrique est également envisageable, en vue de satisfaire les besoins croissants des pays asiatiques en produits alimentaires et le développement des biocarburants[18] en Europe et en Amérique[19], bien qu'il faille être très prudent en invoquant cette hypothèse. L'Afrique devra trouver le juste équilibre entre les potentialités des sols, la sécurité alimentaire et le développement de nouveaux partenariats et de marchés extérieurs.

Les flux migratoires dépendront de la réaction des marchés d'Afrique de l'Ouest à ces nouvelles opportunités. Comme cela a été le cas pendant des générations, ces opportunités sont guidées par l'ouverture de nouveaux bassins de croissance ou de production. Ainsi, ce rythme de migrations intrarégionales pourrait se poursuivre en même temps qu'un redéploiement vers de nouvelles zones agricoles si celles-ci se développaient davantage grâce à l'investissement. Il est toutefois difficile de quantifier l'impact que cela aurait sur les migrations vers les pays de l'OCDE. Ce qu'il est possible de dire, c'est que la tendance à une forte mobilité en Afrique – et en particulier en Afrique sub-saharienne – due à une croissance démographique très élevée, est susceptible de se poursuivre, et cette mobilité conduira, comme par le passé, à des mouvements internes, régionaux et internationaux.

L'Afrique du Nord[20] *et le Moyen-Orient*[21]

Selon Dyer (2005), la part de la population algérienne résidant dans des agglomérations de plus de 750 000 habitants est restée assez stable au cours de la période 1950-2000 et devrait le rester au cours des deux prochaines décennies. Cela est aussi vrai dans le cas du Maroc, où cette part a augmenté entre 1950 et 1980, avant de se stabiliser. Ces faits stylisés suggèrent qu'un processus de décentralisation des zones économiques et de la prise de décision est à l'œuvre dans les deux pays. La multiplication de nouveaux centres urbains de dimension moyenne a attiré une proportion grandissante de migrants ruraux. Ces centres ont fait office de zones-tampon pour les migrations internes et vers d'autres pays à l'étranger (Giubilaro, 1997).

Au vu des changements importants dans la structure d'âge des populations de l'Algérie, du Maroc et de la Tunisie, la pression démographique dans ces pays restera élevée et il est possible qu'elle augmente dans les décennies à venir. Ainsi, il est probable que ces pays seront confrontés au même problème de vieillissement que l'Europe, au fur et à mesure que les quadragénaires d'aujourd'hui prendront leur retraite à compter de 2030. Avant cette date, toutefois, il est également probable que le marché de l'emploi soit soumis à une forte pression pendant plusieurs années, notamment dû au fait que l'expansion de la population d'âge actif s'accompagne actuellement d'une hausse du taux d'activité de la main-d'œuvre pour les jeunes travailleurs et travailleuses. Cela suggère que le nombre de migrants potentiels pourrait connaître une hausse au cours des deux prochaines décennies, les migrations internationales ayant constitué par le passé une solution traditionnelle aux déséquilibres du marché de l'emploi. Toutefois, au vu de la structure d'âge de la population, ce potentiel migratoire est susceptible de diminuer rapidement à compter de 2030.

Étant donné la probable évolution du PIB par habitant en Algérie, au Maroc et en Tunisie, il est possible d'anticiper des flux migratoires soutenus de travailleurs possédant un faible niveau d'éducation à partir de ces pays au cours de la prochaine décennie, par comparaison avec les flux observés ces vingt dernières années. Dans le cadre d'un scénario pessimiste concernant la croissance du PIB par habitant, le flux d'entrées de migrants algériens peu diplômés pourrait toutefois ralentir dans les années à venir.

À partir des tendances passées de la pauvreté en Algérie, au Maroc et en Tunisie, et en supposant que ces pays connaissent un rythme identique de réduction de la pauvreté lors de la prochaine décennie, on peut émettre l'hypothèse qu'au cours des dix prochaines années aucun changement significatif ne se produira pour les migrations en provenance de ces pays dues à la pauvreté. Toutefois, la vulnérabilité de ces pays à la pauvreté demeure importante et il faut donc être prudent quand on parle de pauvreté, surtout à la lumière de la tourmente financière et économique actuelle.

Les conditions environnementales pourraient aussi jouer un rôle important dans la détermination des flux migratoires en provenance de ces pays. Deux facteurs permettraient d'expliquer pourquoi les coûts prévus du changement climatique seront forcément importants pour l'Algérie, le Maroc et la Tunisie.

Premièrement, une large part de la population active de ces pays travaille dans le secteur agricole. La pénurie potentielle d'eau (due à la hausse des températures et à la baisse des précipitations) pourrait être alors particulièrement grave en Algérie, au Maroc et en Tunisie, conduisant à des problèmes au niveau de la production alimentaire locale et du développement économique. La diminution de la production agricole qui en résultera est susceptible d'entrainer une baisse des salaires et de l'emploi au sein d'une population dont

l'agriculture est la principale source de revenu. Cela pourrait être suivi, à brève échéance, d'un exode de la population rurale vers des villes déjà surpeuplées puis, à long terme, vers les pays plus riches.

Deuxièmement, une grande majorité de la population et de l'activité économique sont concentrées dans les grandes villes et sur la côte. L'impact de l'évolution climatique sur les zones côtières (élévation du niveau de la mer) est susceptible d'être exacerbé par la forte croissance démographique et l'importante migration rurale qui s'intensifiera face aux difficultés croissantes dans le secteur agricole.

En dépit de ces importantes conséquences de l'évolution climatique, l'expérience passée de l'Algérie, du Maroc et de la Tunisie suggère que, bien que les dangers environnementaux (sécheresses, tremblements de terre et

Graphique 1.3. **Le dividende démographique au Moyen-Orient et en Afrique du Nord : compétition et fardeau démographiques à 25 ans**

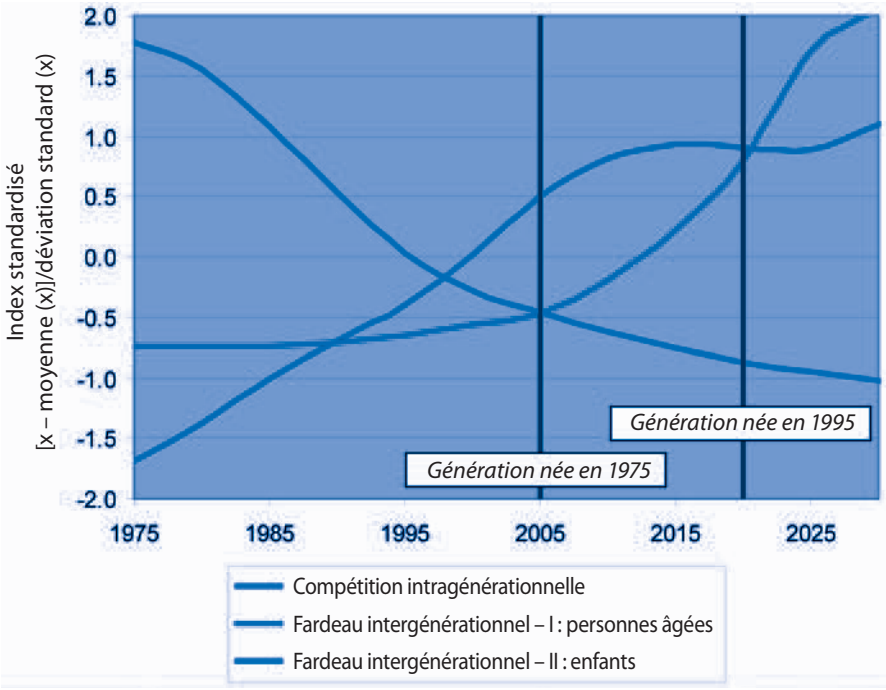

Source : Fargues (2008).

inondations) affectent la majorité des habitants, ceux qui ont perdu leurs habitations présentent une forte propension à retourner chez eux une fois la catastrophe terminée. Cela pourrait par conséquent atténuer le rôle des changements climatiques dans les futurs schémas migratoires en provenance de ces pays.

La région Moyen-Orient et Afrique du Nord (MENA) bénéficie d'une « aubaine démographique ». En raison du pic de fécondité des années 1980, suivi d'un déclin de la natalité, la proportion des jeunes actifs au sein de la population actuelle de la région MENA est exceptionnellement élevée. Les générations nées entre 1975 et 1995 (jeunes adultes) n'ont pas à supporter la charge de faire vivre leurs enfants, parents ou grands-parents, et apportent ainsi aux sociétés ce que l'on appelle une aubaine démographique. Cette dernière est de nature temporaire : cette « explosion » de jeunesse passera ensuite de l'âge actif à l'âge de la retraite et le ratio de dépendance des enfants affiché dans un passé récent devrait céder la place à celui des personnes âgées, mais aujourd'hui le ratio de dépendance[22] est à un creux.

S'il est possible de prévoir aisément que l'émigration à partir des pays du Moyen-Orient et d'Afrique du Nord augmente au cours de la prochaine décennie, il est également possible d'affirmer que son profil évoluera conjointement à la transition démographique. Les futurs schémas migratoires ne ressembleront pas à ceux du passé ni même à ceux du présent. Les profils familiaux des jeunes migrants de la région MENA sont en profonde évolution.

Hier, les migrants laissaient leurs familles derrière eux et leur émigration était motivée par le souhait de nourrir et d'éduquer leurs familles. Leurs transferts de fonds représentaient la principale raison de quitter le pays d'origine et, dans de nombreux cas, le retour faisait partie du projet migratoire. Demain, les jeunes migrants auront pour caractéristique le fait qu'ils ne laisseront ni femmes ni enfants derrière eux et que leur motivation principale sera au contraire l'ambition et le désir de réussite individuelle.

Amérique latine[23]

L'accroissement démographique attendu pour les pays d'Amérique latine (croissance enregistrée entre 2005 et l'année du pic de la croissance démographique) varie considérablement d'un pays à l'autre. Les hausses relatives les plus importantes seront enregistrées par les pays en pleine transition démographique, avec des situations très diverses. Parmi ceux qui devraient connaître les hausses les moins importantes figurent le Pérou, la République dominicaine et le Nicaragua (respectivement 45,6 % ; 48,9 % et 51 %), suivis de l'Équateur, du Panama, du Venezuela et du Salvador (respectivement 56,7 % ; 57,3 % ; 58,6 % et 68,9 %). Le Paraguay et le Honduras connaîtront des niveaux de croissance supérieurs (respectivement 82,6 % et 92,4 %).

Lorsqu'ils auront atteint leur pic de croissance démographique, ces deux pays auront pratiquement doublé la population enregistrée en 2005, tout comme deux pays qui connaissent des transitions modérées : Haïti (94,1 %) et la Bolivie (88,1 %). Le Guatemala, entre temps, est le pays qui connaîtra la plus forte hausse démographique (151,8 %).

Au fur et à mesure que progresse la transition démographique, l'impact de la fécondité sur la croissance démographique diminue. Toutefois, son effet ne disparaîtra totalement que lorsque la fécondité aura atteint les niveaux de remplacement. À partir de ce moment-là, tel que le démontrent les cas des pays ayant atteint des stades plus avancés de leur transition, la croissance dépendra principalement de la structure par âges dans les pays, lesquels compteront une proportion plus ou moins importante de femmes en âge de procréer.

Sous un autre angle, la taille de la population de jeunes – comprenant la majorité des migrants potentiels – en Amérique latine et dans les Caraïbes s'est stabilisée au cours de la période actuelle (2005-2010). La population en âge de travailler augmente mais à un taux décroissant, et la population adulte plus âgée devrait poursuivre son expansion jusqu'à la fin de la période. Cela vient confirmer le fait déjà notoire que le vieillissement de la population est le principal phénomène démographique de l'Amérique latine de notre ère et qu'il prendra toujours plus d'importance dans les années à venir, à la fois pour l'ensemble de la société (vieillissement de la population) et pour les personnes âgées elles-mêmes (vieillissement individuel), au fur et à mesure que le poids relatif et absolu des personnes plus âgées au sein de la population dépassera celui des autres groupes.

Quel sera l'impact de l'évolution du ratio de dépendance entre groupes d'âge sur les migrations internationales ? S'il est possible d'identifier des opportunités de redistribution des ressources, les observations précédentes suggèrent qu'il sera très difficile de tirer parti de tous les avantages offerts par les tendances démographiques. Par conséquent, l'on ne peut écarter une poursuite des migrations vers l'étranger remplissant leur ancienne fonction de « soupape d'échappement », cette fois avec deux nouvelles nuances : une expansion relativement plus faible de la main-d'œuvre et des qualifications supérieures de celle-ci.

Trois thèmes se distinguent comme particulièrement pertinents pour l'avenir des migrations en Amérique latine.

Tout d'abord, l'angle du transnationalisme pose le débat sur les familles dites « transnationales », qui ont une partie de leurs membres à l'étranger et entretiennent des liens familiaux à distance, ce qui redéfinit les rôles traditionnels de l'homme et de la femme et affecte la socialisation des enfants et de nombreux processus d'apprentissage. L'étude de la famille transnationale est relativement nouvelle. Elle représente clairement un enjeu pour la recherche

et les politiques publiques, et fait apparaître comme obsolète l'idée que toute intervention migratoire est strictement liée au contrôle de l'entrée et du séjour des migrants, appelant par conséquent à une coopération régionale et internationale.

Un deuxième aspect se rapporte à la visibilité croissante de la participation des femmes de cette région aux migrations. Même si le terme de « féminisation » des migrations est devenu banal dans le débat public, et donc voué à être vidé de son sens, il n'en demeure pas moins que la spécificité des migrations féminines et la diversité de leurs conséquences pour les femmes latino-américaines restent largement méconnues. L'élément de définition est ici la participation croissante – qui pourrait devenir majoritaire – des femmes à de nombreux flux migratoires, notamment les plus récents, même si l'impact le plus important de la féminisation est d'abord qualitatif (Martínez, 2003). À l'avenir, l'évolution des significations et des conséquences des migrations internationales obligera à prendre en considération les proportions homme/femme dans l'analyse des processus migratoires et la définition des politiques migratoires. Ceci veut dire qu'il faudra tenir suffisamment compte de l'expérience des femmes, sans pour autant négliger celle des hommes.

Enfin, les migrations de travailleurs qualifiés seront un volet essentiel des migrations latino-américaines. Plusieurs facteurs contribuent à leur persistance et sont liés à la fois au recul du marché de l'emploi dans les pays d'origine et aux limitations au développement de la recherche, de la science et de la technologie, ainsi qu'aux facteurs attractifs à l'œuvre dans les pays développés et qui dérivent de la demande de qualifications spécifiques dans les secteurs de l'innovation technologique et des soins de santé (CEPALC, 2007).

Fédération russe et Europe centrale, orientale et sud-orientale

Prise entre tendances économiques libérales et tendances politiques restrictives de la liberté, la Russie se trouve confrontée à une large palette d'avenirs possibles. Elle possède certainement le potentiel de devenir une puissance économique majeure à l'horizon 2025/30, mais doit également surmonter des obstacles considérables. Parmi les contraintes majeures figurent la forte dépendance vis-à-vis des ressources énergétiques (mais avec des niveaux relativement faibles d'investissement énergétique), les goulets d'étranglement au niveau des infrastructures, le déclin des secteurs de l'enseignement et de la santé publique et le sous-développement de son système financier. Le déclin démographique et les pénuries de main-d'œuvre pourraient également mettre son économie à rude épreuve, notamment si le pays négligeait d'investir de manière plus importante dans le capital humain, de reconstruire sa base scientifique et technologique, ou d'augmenter le recrutement de travailleurs étrangers.

Tableau 1.2. **Principaux facteurs affectant les migrations : tendances futures et droits humains des migrants dans les pays d'Amérique latine**

Facteurs de continuité	Facteurs de changement
Asymétries mondiales dues au développement et demande de travailleurs migrants : motivations des migrations internationales	La phase avancée de la transition démographique et la réduction de la protection sociale encouragent l'émigration lorsque les avantages liés au dividende démographique ne sont pas exploités
Schéma d'émigration vers les États-Unis et l'Espagne : persistance de la demande de main-d'œuvre, réseaux et visibilité des communautés latino-américaines	Diversification naissante de l'émigration en tant que source de ressources humaines (Brésiliens au Japon) ; échange de travailleurs à travers les migrations intra-régionales, notamment vers l'Argentine, le Venezuela et le Costa Rica (émergence probable du Chili)
Tous les pays d'Amérique latine en tant que source de main-d'œuvre plus qualifiée mais moins d'opportunités d'emploi dans les pays d'origine	Transnationalisme migratoire et consolidation des communautés transnationales
Impact social et économique dans une sélection de pays : l'intégration potentielle d'immigrés intra-régionaux dans le cas de l'Argentine contribuera au maintien des migrations ; la consolidation du Salvador en tant que « nation transnationale » représenterait un modèle de réussite des liens entre migrations et développement	Consolidation de la féminisation des migrations ; apparition et visibilité de la mobilité des peuples indigènes ; dynamique spécifique des migrations qualifiées
Problèmes non résolus : les trafics et les migrations clandestines demeureront une préoccupation centrale dans le contexte des migrations (régionales, américaines et ibéro-américaines)	Vulnérabilité sociale croissante et problèmes graves de droits de l'homme pour les migrants dans un contexte de discours anti-immigration
Le conditions d'accueil des migrants vers les pays industrialisés resteront un obstacle à une authentique gouvernance des migrations : mobilité dans un contexte de restrictions avec quelques exceptions dans la communauté ibéro-américaine	Opportunité de gouvernance des migrations : humanisation des migrations avec ratification des instruments internationaux
Sens de responsabilité croissante dans les pays latino-américains quant à leur rôle dans la gouvernance des migrations : source d'exigences et négociations	

La population russe devrait chuter de manière spectaculaire d'ici 2025, passant de 141 millions à près de 130 millions d'habitants. Les taux de mortalité masculine sont extrêmement élevés, et comparables uniquement à ceux que connaissent les pays africains ravagés par la propagation du SIDA. À 72 ans, l'espérance de vie des femmes est actuellement proche de son niveau de 1955 et, à 59 ans, l'espérance de vie des hommes est actuellement inférieure de trois ans par rapport à 1955. D'après les niveaux de mortalité actuels, moins de six garçons russes âgés de 15 ans sur dix peuvent espérer atteindre l'âge de 60 ans (Banque mondiale, 2006). Les chances de corriger ce déclin précipité sont minces, étant donné que la population des femmes âgées de 20 à 30 ans (tranche d'âge principale pour la procréation) chutera également de manière brutale, pour s'établir à environ 55 % de son chiffre actuel.

Parallèlement à cela, la population vieillit et la population d'âge actif connaît une baisse structurelle, principalement en raison de la baisse des taux de fécondité au cours des dernières décennies. D'ici 2025, les actifs devraient avoir perdu quelque 11 millions d'individus, principalement dans la tranche d'âge des 15-39 ans. Les minorités musulmanes, dont le taux de fécondité est plus favorable, formeront une part plus vaste de la population russe (passant de 14 % à 19 % d'ici 2030 puis à 23 % vers 2050). Il en va de même pour les immigrés turcs ou chinois (NIC, 2008). S'ajoutant à ce profil démographique d'évolution rapide, l'énorme flux de sorties des populations de l'Extrême-Orient russe et de la Sibérie orientale exacerbe les déséquilibres démographiques régionaux. La persistance des flux de sorties en provenance de ces régions représente une menace sérieuse pour leur développement socio-économique.

La Russie est un récepteur net d'immigrants en provenance de la plupart des anciens États de l'Union soviétique. Elle est également un pays source majeur d'immigrants vers l'Europe occidentale et l'Amérique du Nord, selon une étude de la Banque mondiale (2007b).

Certains anciens États de l'Union soviétique devraient également connaître une diminution de leur main-d'œuvre, et donc de l'épargne, en raison de la hausse des ratios de dépendance des personnes âgées (Banque mondiale, 2007). En revanche, les États d'Asie centrale seront confrontés à des difficultés liées à une accélération de la croissance démographique et à une population particulièrement jeune. Le Caucase du Sud ainsi que d'autres États eurasiens devront faire face à des problèmes associés à la persistance de l'émigration pour motifs économiques (Institut d'études de sécurité, 2006).

Du point de vue des États-membres de Banque de développement du Conseil de l'Europe (CEB)[24], les migrations économiques demeureront certainement un phénomène important tant que les différences du PIB par habitant et des niveaux de vie persisteront entre ces États, ainsi qu'entre l'Europe et les autres régions ou continents. Il est probable que l'Europe restera un

pôle d'attraction pour de nombreux migrants issus de parties plus pauvres du monde. Les migrants hautement qualifiés à destination de l'Europe devraient être majoritairement issus de pays à faible revenu, tandis que les migrants faiblement qualifiés proviendraient principalement de pays à revenu intermédiaire, notamment d'Europe orientale (OCDE, 2007).

Parallèlement aux facteurs économiques, qui resteront des moteurs importants des migrations, la dynamique démographique jouera un rôle croissant dans la détermination des flux migratoires dans les pays membres de la CEB. Les migrations professionnelles sont susceptibles de devenir plus importantes en vue du vieillissement démographique en Europe. D'après la plupart des prévisions, la population européenne pourrait fortement décliner à l'avenir, en raison de la croissance naturelle négative nette de la population. C'est déjà le cas dans certains pays d'Europe occidentale (Allemagne et Italie) et dans la plupart des pays d'Europe orientale : de 2000 à 2003, les populations des pays d'Europe orientale et centrale et des Balkans ont perdu respectivement 1,1 million et plus de 2,7 millions d'habitants (Banque mondiale, 2007b). Le déclin des pays des Balkans est dû à la fois à une baisse démographique naturelle et aux migrations. Les deux facteurs se conjuguent dans la plupart des pays de l'Est membres de la CEB : par exemple, la Bulgarie, la Lettonie, la Lituanie, la Moldavie, la Pologne et la Roumanie connaissent des baisses démographiques dues à la supériorité des décès sur les naissances et de l'émigration sur l'immigration (Banque mondiale, 2008). La République tchèque, la Croatie, la Hongrie, le Monténégro, la Serbie et la Slovénie sont les seuls pays à obtenir des gains démographiques des migrations.

En Europe orientale, le schéma démographique, conjugué à l'émigration, paraît déjà provoquer des pénuries de main-d'œuvre – surtout en ce qui concerne la main-d'œuvre qualifiée – et pourrait devenir un obstacle important pour la croissance économique. Ainsi, pour la période 2005-2007, l'emploi a stagné dans plusieurs pays (République tchèque, Estonie, Lituanie, Lettonie, Pologne et Roumanie) tandis que le taux d'offres d'emploi affichait une hausse constante et importante, en raison de l'inadéquation des qualifications, de la mobilité interne limitée de la main-d'œuvre et des rigidités du marché de l'emploi. Ce phénomène peut indiquer des pénuries de main-d'œuvre qualifiée et l'apparition de tensions sur le marché du travail (Havlik, Holzer *et al.*, 2008). Dans certains pays (notamment en Roumanie), la situation du marché du travail est aggravée par l'émigration : les autochtones travaillant à l'étranger ne retournent pas chez eux car, en dépit des hausses salariales dans leur pays, les rémunérations demeurent considérablement plus élevées à l'étranger.

Dans un futur proche, la plupart des pays d'Europe orientale sont susceptibles de demeurer des pays d'émigration nette si des réformes économiques n'aboutissent pas à des progrès rapides du niveau de vie (Banque mondiale, 2007b). Selon les prévisions, presque tous les pays d'Europe centrale et

orientale membres de la CEB et un grand nombre de pays d'Europe occidentale connaîtront à l'avenir des décroissances démographiques naturelles. Le déclin de la population d'âge actif ainsi que la hausse de l'investissement étranger soutenu dans les nouveaux États membres de l'UE génèreront une demande de travailleurs qui ne pourra être satisfaite que grâce à l'extérieur. Les membres les plus prospères de la CEB pourront sans doute trouver une partie de ces travailleurs dans le reste de la région, mais la réponse aux demandes des autres pays membres devra être recherchée ailleurs, probablement en Afrique ou en Asie (Banque mondiale, 2007b).

Scénarios à l'horizon 2030

Face aux incertitudes des schémas migratoires futurs dans tous les domaines moteurs – démographique, économique, géopolitique, social, technologique, environnemental, etc. –, il paraissait à la fois impossible et inadéquat de tenter de prévoir une seule vision du monde à l'horizon 2030. Au lieu de cela, ainsi que le souligne Rohit Talwar dans son chapitre, il est bien plus utile pour les décideurs de pouvoir penser en termes de toute une série d'avenirs différents possibles. Ces futurs peuvent être saisis à l'aide de scénarios qui offrent le moyen d'explorer différentes évolutions possibles de l'avenir. Il est toutefois important de noter que ces scénarios ne sont pas des prévisions.

Le point de départ des scénarios – développés, débattus et construits avec les membres du Groupe de Pilotage – a été l'identification des deux forces principales supposées exercer la plus grande influence pour structurer l'avenir des migrations internationales. Le choix s'est porté sur le niveau de croissance dans les économies de l'OCDE et sur le niveau du développement social dans les pays non membres de l'OCDE. Quatre séries de paramètres clés ont également été identifiées : une gamme de descripteurs sociaux, économiques et politiques ; les principaux facteurs d'attraction pour les migrants à destination des pays de l'OCDE ; les principaux facteurs de rejet qui poussent les personnes à quitter leur pays d'origine et ce que l'on appelle les « wild cards » ou événements rares à impact élevé. Enfin, neuf schémas d'évolution sous-jacents ont été distingués : évolution démographique, évolution du paysage économique, complexité politique, expansion d'objectifs commerciaux, innovation et croissance par la science, vieillissement de la société, pénuries de personnel qualifié, expansion mondiale de l'Internet et risques environnementaux. Rohit Talwar intègre ces différentes composantes au sein de cinq scénarios :

Scénario 1 – Progrès pour tous : la croissance et le développement apportent des progrès en termes de protection sociale d'un bout à l'autre de la planète. Il existe une forte demande et une concurrence acharnée autour de la main-d'œuvre qualifiée et non qualifiée dans les pays de l'OCDE et les économies

en développement. Il en résulte un important flux circulaire de migrants, notamment parmi la main-d'œuvre qualifiée.

Scénario 2 – Expansion prolongée (Long boom) de l'OCDE : la forte croissance tirée par l'innovation ne trouve pas son équivalent dans les pays BRIC qui sont en proie à des difficultés internes. Toutefois, beaucoup d'autres pays en voie de développement réalisent des progrès. Il existe une forte demande de migrants qualifiés et non qualifiés émanant de l'OCDE mais la concurrence autour du personnel qualifié est moindre de la part des pays non membres de l'OCDE.

Scénario 3 – Progrès inégaux : alors que l'OCDE et les pays BRIC poursuivent leur développement, l'écart avec les pays émergents et les PMA se creuse. Une concurrence acharnée sévit entre les pays à l'intérieur de ces groupes, notamment en ce qui concerne les migrants qualifiés.

Scénario 4 – Fléchissement de la mondialisation : une série de ralentissements économiques au niveau mondial freine radicalement la demande de main-d'œuvre qualifiée sauf pour ses éléments les plus spécialisés.

Scénario 5 – Destinées dissociées : une dissociation se produit au fur et à mesure que les pays de l'OCDE sont confrontés aux coûts croissants de la reprise, qui fait suite à une série de déclins éprouvants. Les pays en voie de développement sont toutefois propulsés par un afflux de capitaux d'investissement à long terme. Alors que la demande de compétences spécialisées est faible dans l'OCDE, les opportunités s'améliorent à la fois au niveau national et dans d'autres pays en voie de développement n'appartenant pas à l'univers OCDE.

Pour l'ensemble de ces scénarios, l'on remarque, quoiqu'à différents niveaux, la persistance de la demande de migrants pour les années à venir. Cela est massivement le cas pour les pays de l'OCDE (ce qui s'explique aisément par les exigences liées à des populations vieillissantes et à des actifs plus âgées et en nombre décroissant) et s'applique également, dans plusieurs scénarios, aux pays BRIC et à d'autres économies émergentes. Il en résulte une forte probabilité d'intensification de la concurrence internationale autour du personnel qualifié, entre pays développés (et, dans certaines circonstances, émergents également) d'un côté, et monde en développement de l'autre. Selon le scénario, le type de qualifications recherchées s'étend de la plupart des catégories de compétences jusqu'aux qualifications les plus hautes. Ainsi, la « fuite des cerveaux » demeurera un problème clé entre économies plus riches et plus pauvres. Le rôle des BRIC varie quelque peu en fonction du scénario : dans des conditions de forte croissance nationale (par exemple le scénario Progrès pour tous), ces pays seront en concurrence avec les pays de l'OCDE autour des personnels qualifiés et mobiles sur le plan international ; dans des conditions économiques faibles (par exemple Long boom de l'OCDE), ils

seront exportateurs nets de migrants, ou du moins connaîtront des flux d'entrées très inférieurs pour la période allant jusqu'en 2030 ; et lorsqu'à la fois les pays de l'OCDE et les BRIC affichent une forte croissance (par exemple dans le scénario Progrès inégaux), les personnes les plus qualifiées seront amenées à circuler de manière croissante entre économies développées et émergentes. De la même façon, la situation des pays en voie de développement n'est pas sans espoir dans tous les scénarios. Une croissance nationale fragile, des problèmes persistants de gouvernance insuffisante, d'insécurité et de dégradation environnementale se conjuguent pour accentuer la pression à l'émigration ; toutefois, lorsque les perspectives de croissance économique s'améliorent à l'horizon 2030 (par exemple dans le scénario Destinées dissociées), les pressions à migrer vers les pays plus riches perdent un peu de leur intensité.

Tous les scénarios comportent des implications (notamment au niveau de l'éducation, des qualifications et de la formation) pour la gestion des flux d'immigration et l'intégration des migrants sur le marché du travail et, plus généralement, dans les communautés locales. Hors les aspects d'intégration, l'on remarque aussi que les différents scénarios annoncent différents défis cruciaux pour les décideurs, qui vont de la hausse du nombre de migrants réfugiés (Long boom de l'OCDE) jusqu'à l'accélération dans l'OCDE du transfert à l'étranger des opérations centrales des entreprises et des investissements (Destinées dissociées), en passant par les efforts pour renforcer l'effet « aimant » des systèmes de protection sociale (Progrès inégaux).

Les cinq scénarios génèrent pour chacune des six régions un éventail diversifié et complexe de résultats. Dans une série de tableaux à consulter au chapitre quatre, Rohit Talwar esquisse les implications possibles pour les migrations, région par région et scénario après scénario. Les conclusions peuvent être résumées de la façon suivante :

Pour l'**Asie du Sud**, les scénarios Progrès pour tous et Long boom de l'OCDE comportent des implications similaires, avec hausse de la demande interne, déclin temporaire jusqu'en 2012 suivi d'un important flux de sorties de main-d'œuvre qualifiée à destination des pays « importateurs » de l'OCDE jusqu'en 2020, puis réduction progressive jusqu'en 2030. Les économies en développement les plus fortes demandent des personnels spécialisés et les flux de sorties d'étudiants vers l'OCDE sont importants. Les scénarios Progrès inégaux, Fléchissement de la mondialisation et Destinées dissociées ont des aboutissements très différents : par exemple, des opportunités très sélectives pour les personnels spécialisés dans l'OCDE par opposition à une hausse de la demande concernant ces catégories au sein de l'OCDE ; ou une demande constante concernant les personnes faiblement qualifiées par opposition à une hausse de la demande ciblant tous les niveaux de qualification dans les États du Golfe.

Pour la **Chine et l'Asie du Sud-est**, les scénarios Progrès pour tous, Long boom de l'OCDE et Progrès inégaux comportent des implications semblables, avec d'importants flux sortants d'étudiants et de personnel qualifié vers les pays de l'OCDE et les BRIC, une forte demande concernant tous les niveaux de qualification émanant des États du Golfe, des niveaux de migrations intra-régionales en hausse et une forte demande de travailleurs semi-qualifiés ou non qualifiés dans les pays de l'OCDE importateurs nets. La seule différence réside dans le niveau des flux de retour. Les scénarios Fléchissement de la mondialisation et Destinées dissociés ont des aboutissements très différents, par exemple une demande restreinte par opposition à une demande en hausse de main-d'œuvre dans les États du Golfe.

De toutes les régions présentées, **l'Afrique** est celle qui affiche la plus grande diversité d'implications d'un scénario à l'autre. Par exemple, les scénarios Progrès pour tous, Long boom de l'OCDE et Progrès inégaux décrivent tous trois une hausse de la demande de la part des réfugiés pour des raisons environnementales et une accélération des flux de travailleurs semi-qualifiés et non qualifiés sur la base de contrats temporaires. Les scénarios Fléchissement de la mondialisation et Destinées dissociées envisagent tous deux la croissance du flux entrant de personnels spécialisés en provenance de l'OCDE cherchant à travailler sur des projets de développement, mais s'opposent sur d'autres aspects : l'un décrit une limitation des flux sortants liés à l'enseignement, due à une restriction des opportunités internationales pour les travailleurs hautement qualifiés, tandis que l'autre envisage l'accélération des flux sortants d'étudiants vers d'autres pays en voie de développement en dépit de l'amélioration de la qualité de l'enseignement.

Pour le **Moyen-Orient**, les scénarios Progrès pour tous, Long boom de l'OCDE et Progrès inégaux suggèrent tous une hausse des flux sortants d'étudiants et de personnels spécialisés, des migrations circulaires, une augmentation progressive de la concurrence nationale autour du personnel qualifié et des incitations à rester dans la région. Le scénario Destinées dissociées est très similaire, à ceci près qu'il envisage une hausse des flux de retour d'étudiants et de personnels spécialisés et ne décrit pas d'augmentation progressive de la concurrence au niveau national pour du personnel qualifié. Le scénario Fléchissement de la mondialisation se différencie en décrivant une demande seulement modérée de la part des étudiants de la région, une intensification des flux régionaux circulaires à tous niveaux de qualification, et un plus grand nombre de travailleurs étrangers déplacés au fur et à mesure que se tarissent les opportunités internationales.

Pour l'**Amérique latine et les Caraïbes**, des flux importants sont attendus concernant tous les niveaux de qualification à destination des pays récepteurs nets de l'OCDE ainsi qu'une hausse des flux sortants d'étudiants, en raison du progrès économique. Toutefois, une hausse des flux circulaires au

sein de la région est également suggérée dans tous les scénarios à l'exception de celui du Fléchissement de la mondialisation, qui envisage des opportunités limitées pour les personnels spécialisés et les étudiants, et donc une progression du nombre de migrants économiques et politiques issus de la région.

Pour la **Fédération russe et l'Europe centrale, orientale et sud-orientale**, les scénarios Long boom de l'OCDE et Progrès inégaux ont des implications très similaires : une hausse des flux de sorties d'étudiants encouragée par le progrès économique, une forte demande de personnel qualifié émanant de l'OCDE et des pays en voie de développement non BRIC et, pour la période 2010-2020, une forte demande de travailleurs semi-qualifiés et hautement qualifiés. En outre, une hausse des opportunités nationales dans les économies plus robustes, et un peu de migrations circulaires à l'intérieur de l'Europe orientale et du Sud-est sont également envisagées. Le scénario Progrès pour tous est assez similaire hors l'exception remarquable de vigoureux flux de retour et la probable accélération des migrations circulaires. Hors les flux de retour importants à tous les niveaux de qualification, les scénarios Fléchissement de la mondialisation et Destinées dissociées aboutissent à des résultats assez différents, le premier indiquant par exemple des opportunités limitées à tous les niveaux de qualification sur le plan national, et le deuxième d'importants flux étudiants sortants vers d'autres pays en voie de développement.

Conclusions générales et défis pour les politiques publiques

Les points suivants résument les principales conclusions du projet sur le plan mondial :

- Dans le monde, les flux migratoires sont tout à fait susceptibles d'augmenter ou du moins de demeurer constants pendant les vingt prochaines années environ, en accord – dans l'ensemble – avec les tendances des 30 dernières années.
- Dans beaucoup de régions n'appartenant pas à l'OCDE, une série de facteurs économiques, démographiques, sociaux, environnementaux et politiques produit une combinaison qui, tout bien considéré, est susceptible de soutenir une accumulation continue de pressions migratoires.
- On s'attend d'une manière générale à ce que la demande de migrations vers la zone de l'OCDE augmente ou du moins reste constante, notamment sans doute vers les pays de l'OCDE dans lesquels le vieillissement démographique et l'attractivité économique forment une puissante association de facteurs d'attraction.

- On s'attend à une intensification de la concurrence internationale autour de la main-d'œuvre, concernant notamment les talents, les individus hautement qualifiés et semi-qualifiés – voire les travailleurs non qualifiés.
- Dans un monde caractérisé par une multipolarité croissante, la stabilité politique demeurera une préoccupation majeure pour bon nombre de pays et régions. Conjugué à cela, l'impact toujours plus perturbateur du changement climatique sur l'environnement laisse prévoir une tendance à la hausse du nombre des candidats aux migrations en quête de lieux plus sûrs. La proportion qui privilégiera la destination des pays membres de l'OCDE ou le nombre de ceux qui réussiront à y être admis demeurent toutefois assez incertains.
- Les conclusions confirment de nouveau, sous réserve bien entendu des politiques migratoires, que les flux migratoires vers les pays de l'OCDE sont peu susceptibles de suffire à compenser les effets économiques du vieillissement et du déclin démographiques.

Au cours des vingt prochaines années environ, les gouvernements de l'OCDE devront affronter une série de défis pour les politiques publiques. Les circonstances varieront bien sûr d'un pays de l'OCDE à l'autre et dépendront de l'avenir spécifique qui se matérialisera. Toutefois, certains aspects identifiés en cours de projet ressortent en tant qu'enjeux qui seront très probablement communs à bon nombre de gouvernements de l'OCDE, dans la majorité des contextes futurs. Parmi ces défis de « premier plan » figure la nécessité pour les gouvernements :

- D'ajuster leurs politiques au contexte mondial du marché du travail au sein duquel ils pourront se trouver en forte concurrence avec d'autres pays de l'OCDE ou des économies émergentes, pour recruter des travailleurs du savoir, puisque tous cherchent à maintenir et améliorer leurs niveaux de productivité ;
- D'envisager comment, dans un environnement mondial plus compétitif, prendre des mesures visant à maintenir l'excellence universitaire, retenir les personnes les plus qualifiées, et dissuader les entreprises qui projetteraient de déplacer à l'étranger à la fois leur investissement et leurs ressources humaines les plus qualifiées ;
- De répondre aux inquiétudes croissantes exprimées par les pays en voie de développement concernant la sélection de leurs meilleurs éléments ainsi que la « fuite des cerveaux » vers les pays de l'OCDE ou les pays BRIC, même lorsque, comme cela semble être le cas, les migrations professionnelles sont orientées de manière croissante par les souhaits du patronat ;

- D'approfondir de manière plus systématique les effets de propagation de l'immigration à grande échelle sur des secteurs clés tels que les marchés de l'emploi (par exemple l'impact sur les salaires et rémunérations) ou les communautés locales (par exemple les implications en termes de logement, de fourniture de soins de santé et de la scolarisation) ;
- De trouver un équilibre viable entre, d'une part, la démonstration ou la communication à leurs citoyens de la nécessité d'une immigration constante ou accrue concernant l'ensemble de la main-d'œuvre qualifiée et non qualifiée, et, d'autre part, la mise en place de politiques adéquates en faveur du suivi et du contrôle des migrations ainsi que de l'intégration des immigrés ;
- De concevoir des façons d'encourager les institutions d'enseignement des pays de l'OCDE à développer leurs capacités d'éducation et de formation, afin d'aider les migrants à s'adapter, à s'intégrer et à améliorer leurs compétences, par exemple grâce à des programmes de marketing extra-scolaires ou universitaires ciblant spécifiquement les étudiants étrangers, à la formation linguistique, ou aux programmes adaptés aux besoins des étudiants étrangers ;
- De développer les opportunités permettant le travail des étudiants étrangers, qui pourront ainsi contribuer au financement de leurs études et acquérir une expérience de travail spécifique au pays hôte, et de faciliter la transition du statut d'étudiant à celui de travailleur en vue de retenir les étudiants une fois leur diplôme en poche ;
- De faciliter la création de programmes et de campus pour l'enseignement et la formation dans le monde en développement, de manière à ce que les étudiants puissent obtenir les qualifications capables d'améliorer leur employabilité sur le marché du travail de leur pays et des pays de l'OCDE ;
- De trouver le juste équilibre au niveau national entre l'âge de la retraite, le taux d'activité des femmes, l'immigration permanente et temporaire, afin de lisser les pics et creux de l'offre nationale de personnel qualifié ;
- De réagir de manière constructive au sentiment de solidarité dans le public envers notamment les migrants pauvres fuyant les zones touchées par les conflits politiques/militaires ou de graves dégâts environnementaux, notamment à la lumière des accords internationaux existants concernant l'accueil des réfugiés.

L'un des objectifs du projet sur L'Avenir des migrations internationales vers les pays de l'OCDE consistait à identifier les grandes questions de politiques publiques et non à explorer l'éventail complet des mesures spécifiques

à mettre en œuvre afin de d'y répondre. Pour les décideurs aux niveaux national et régional, le défi sera désormais d'examiner chacun des scénarios, d'évaluer les implications locales des forces et des faiblesses des facteurs de rejet et d'attraction, de déterminer les points critiques de la demande probable concernant chaque niveau de qualifications et d'envisager l'éventail des possibles politiques adéquates.

Notes

1. Ces résultats sont confirmés par Borgy *et al.* (2009) du CEPII, qui a réalisé une étude sur les migrations globales à l'horizon 2050 et prévoit des taux de migration élevés ou en progression pratiquement partout.
2. La partie suivante se base d'une manière générale sur Khadria (2008) sauf indication contraire.
3. Les flux migratoires au sein de l'Asie du Sud sont principalement constitués de personnes recrutées, souvent de manière illégale, à des postes sans qualifications ou de travailleurs manuels. Les personnels techniques et qualifiés ont formé une minuscule partie des flux de migrants internes de l'Asie du Sud, du Bangladesh vers l'Inde. Les Nations-Unies (2001) ont prévu que, durant la période 2000-2005, la population du Bangladesh passerait de 137 millions à 211 millions, précisant que « ces hausses, qui en termes proportionnels sont considérablement plus importantes que celles projetées pour l'Inde, auront tendance à accroître de manière significative les volumes de l'immigration future à la fois au départ du Bangladesh […] vers l'Inde », tel que cité dans Dyson, et al. (2004:128). Voir aussi Nations-Unies (2003, 2006). Toutefois, d'une façon générale, les données concernant l'immigration dans les pays de destination en Asie ne sont pas bien structurées. Pour ce qui est des données sur l'émigration dans les pays d'origine, les estimations sont difficiles à établir en Inde car la loi n'exige pas des diplômés universitaires (ni des non diplômés ayant préalablement travaillé à l'étranger) qu'ils soumettent leurs contrats au bureau du protecteur des émigrants (Protector of Emigrants) pour approbation préalable à l'acceptation d'un emploi à l'étranger.
4. Voir Hansen et Stepputat (2005).
5. Ashish Bose in *Economic and Political Weekly*, avril 14, 2007.
6. Voir Khadria (2004a), et aussi (2004b).

7. Le terme « capital humain semi-fini » a d'abord été employé en 1994 par Majumdar (1994).

8. Voir *Draft Report of the Working Group on Higher Education, 11th Five Year Plan*, Planning Commission, Gouvernement de l'Inde, New Delhi (non daté).

9. Cette section s'inspire largement de Ducanes et Abella (2008) sauf indication contraire.

10. Wang (2008).

11. *Ibid*.

12. Les liens socioculturels signifient ses liens ethniques étroits avec des pays tels que le Japon et la Corée, mais englobent également les effets de réseau des nombreuses communautés chinoises ailleurs dans le monde.

13. Les effets de réseau sont à l'évidence importants pour expliquer la croissance de l'immigration philippine aux États-Unis. Selon le bureau américain du recensement, la présence aux États-Unis de la population philippine née à l'étranger est passée de 104 843 individus en 1960 à 501 440 en 1980, puis à 912 670 en 1990 pour atteindre 1,638 million de personnes en 2007. Pour consulter un effort d'intégration des effets de réseau dans les déterminants des migrations, voir Abella et Ducanes « Is Transnationalism a new paradigm for development? » in *Migration and Development: perspectives from the South*, Castles, S. et Delgado-Wise, R. (eds.) OIM, Genève (2008).

14. *Jakarta Post* (2008).

15. Nichols *et al.*, (2008).

16. *Ibid*. La population actuelle, et non la population projetée, est utilisée ici.

17. Cette section s'inspire largement de Bossard (2008) sauf indication contraire.

18. Biodiesel produit à partir d'huile de palme.

19. Éthanol produit à partir de céréales.

20. La section suivante s'inspire largement de Gubert et Nordman (2008) sauf indication contraire.

21. La section suivante s'inspire largement de Fargues (2008) sauf indication contraire.

22. Défini comme le ratio de la somme de la population âgée de 0 à 14 ans et de la population âgée de 65 ans ou plus, à la population âgée de 15 à 64 ans.

23. Cette section s'inspire largement de Martinez Pizarro (2008) sauf indication contraire.

24. Les quatre paragraphes suivants se basent sur la Banque de développement du Conseil de l'Europe (2008) disponibles sur *www.coebank.org*.

Bibliographie

Abella, M. et J. Ducanes (2008), « Is Transnationalism a new paradigm for development ? » in *Migration and Development : perspectives from the South Castles*, S. et Delgado-Wise, R. (eds.) Organisation internationale pour les migrations, Genève.

Banque de développement du Conseil de l'Europe (2008), « Migration in Europe : The CEB's Experience », Paris.

Banque mondiale (2005), *International Migration, Remittances : and the Brain Drain*, Washington DC.

Banque mondiale (2006), *Rapport économique sur la Russie*, Washington DC.

Banque mondiale (2007), *Perspectives économiques mondiales 2007*, Washington DC.

Banque mondiale (2007b), *Migration and Remittances : Eastern Europe and the Former Soviet Union*, Washington DC.

Bossard, L. (2008), « The future of International West African Migration », document préparé pour l'atelier du Programme de l'OCDE sur l'avenir sur l'Avenir des migrations internationales vers les pays de l'OCDE, Paris.

CEPALC (Comisión Económica para América Latina y el Caribe) (2007), *Migración internacional, derechos humanos y desarrollo : síntesis y conclusiones* (LC/L.2706), Santiago du Chili.

Ducanes G. et M. Abella (2008), « Future Outward Migration Flows from China and Southeast Asia », document préparé pour l'atelier du Programme de l'OCDE sur l'avenir sur l'Avenir des migrations internationales vers les pays de l'OCDE, Paris.

Dyer, P. (2005), « Labor Supply, Unemployment and the Challenge of Job Creation in the Maghreb », Draft, World Bank, Washington DC. *http://siteresources.worldbank.org/INTTUNISIA/Resources/Rapport+WB+Maghreb+EmploiANGLAIS.pdf.*

Dyson, T., R. Cassen et L. Visaria (eds.). 2004. *Twenty-first Century India : Population, Economy, Human Development, and the Environment*, Oxford University Press, Delhi.

Fargues, P. (2008), « Emerging Demographic Patterns across the Mediterranean and their Implications for Migration Through to 2030 », MPI et Transatlantic Council, Washington DC.

Giubilaro, D. (1997), « Migration from the Maghreb and migration pressures : current situation and future prospects », ILO International Migration Paper 15, ILO : Genève.

Gouvernement de l'Inde (2001), Recensement 2001, Bureau du directeur général du registre de l'Inde, Gouvernement de l'Inde, New Delhi.

Gubert, F. et C. Nordman (2008), « The Future of Migration OECD countries : A Regional Note for North Africa (Morocco, Algeria and Tunisia) », document préparé pour l'atelier du Programme de l'OCDE sur l'avenir sur l'Avenir des migrations internationales vers les pays de l'OCDE, Paris.

Havlik, P., Holzner, M., Lara, A., Stehrer, R. et Vidovic, H. (2008), « Weathering the Global Storm, yet Rising Costs and Labour Shortages May dampen Domestic Growth » in *Economic Prospects for Central, East and Southeast Europe, Vienna Institute for International Economic Studies*, février 2008, Vienne.

Institut d'études de sécurité de l'Union européenne (2006), « The New Global Puzzle : What World for the EU in 2025 », Paris.

Jakarta Post (2008), « Indonesia faces a struggle to keep birthrate down ». Rédigé par Erwida Maulia et paru le 12 juillet 2008.

Khadria, B. (2004a), *Human Resources in Science and Technology in India and the International Mobility of Highly Skilled Indians*, STI Working Paper 2004/7, May, OECD, Paris.

Khadria, B. (2004b), *Migration of Highly Skilled Indians: Case Studies of IT and Health Professionals*, STI Working Paper 2004/6, OECD, Paris.

Khadria, B. (2006c), « International Competition for S&E Students and Workers : An Evaluation of Trends and Policies in India and Southeast Asia », document présenté lors de la Conférence sur la concurrence mondiale autour des étudiants étrangers, organisée par l'Institute for the Study Of International Migration (ISIM), Georgetown University, Washington DC, 31 mars 2006.

Khadria, B. (2008), « Future of Migration from South Asia to the OECD Countries : Reflections on India, Pakistan and Bangladesh », document préparé pour l'atelier du Programme de l'OCDE sur l'avenir sur l'Avenir des migrations internationales vers les pays de l'OCDE, Paris.

Lowell, B. (2008), « Immigration « pull » Factors in OECD Countries over the Long Term : Synthesis Report », document préparé pour l'atelier du Programme de l'OCDE sur l'avenir sur l'Avenir des migrations internationales vers les pays de l'OCDE, Paris.

Majumdar, T. (1994), « Old World is the New World », *The Telegraph*, 8 août, Calcutta.

Manpower (2008), « The Borderless Workforce : 2008. A Manpower White Paper », Milwaukee.

Martínez Buján, R. (2003), *La reciente inmigración latinoamericana a España*, serie Población y Desarrollo Nº 40 (LC/L. 1922-P), Santiago du Chili, CEPAL. Publication des Nations Unies, Nº de vente : S.03.II.G.76.

Martinez Pizarro J. (2008), « Regional Notes about Continuities and Changes in Latin American International Migration During the First Half of the 21st Century », document préparé pour l'atelier du Programme de l'OCDE sur l'avenir sur l'Avenir des migrations internationales vers les pays de l'OCDE, Paris.

NASSCOM (2005a), *The IT Industry in India : Strategic Review 2005*, National Association of Software and Service Companies, New Delhi.

NASSCOM (2005b), *Extending India's Leadership of the Global IT and BPO Industries*, Nasscom-McKinsey Report 2005, National Association of Software and Service Companies, New Delhi.

National Intelligence Council (NIC) (2008), *Global Trends 2025 : A Transformed World*, Washington D.C.

Nicholls R., S. Hanson, C. Herweijer, N. Patmore, S. Hallegatte, J. Corfee-Morlot, J. Chateau, R. Muir-Wood (2007), *Ranking port cities with high exposure and vulnerability to climate extremes – Exposure estimates*. Document de travail OCDE.

OCDE (2005), *Migrations, transferts de fonds et développement*, Paris.

OCDE (2006), *Perspectives des migrations internationales* (Rapport SOPEMI), Paris.

OCDE (2007), *Perspectives des migrations internationales* (Rapport SOPEMI), Paris.

OCDE (2007a), *La cohérence des politiques au service du développement : Migrations et pays en développement*, Paris.

OCDE (2008), *A Profile of Immigrant Populations in the 21st Century*, Paris.

The Hindu, différentes éditions, New Dehli.

The Hindustan Times, différentes éditions.

Thränhardt, D. (2008), « Future Migration Trends in Europe : The EU and Its Eastern and South Eastern Neighbours », document préparé pour l'atelier du Programme de l'OCDE sur l'Avenir des migrations internationales vers les pays de l'OCDE, Paris.

Wang, Dewen (2008), *Rural-urban Migration and Policy Responses in China : Challenges and Options*, OIT Bangkok.

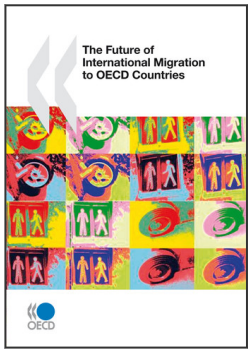

Extrait de :

The Future of International Migration to OECD Countries

Accéder à cette publication :
https://doi.org/10.1787/9789264064126-en

Merci de citer ce chapitre comme suit :

Stevens, Barrie, Anna di Mattia et Pierre-Alain Schieb (2010), « L'avenir des migrations internationales : introduction et aperçu généra », dans OCDE, *The Future of International Migration to OECD Countries*, Éditions OCDE, Paris.

DOI: https://doi.org/10.1787/9789264064119-3-fr

Cet ouvrage est publié sous la responsabilité du Secrétaire général de l'OCDE. Les opinions et les arguments exprimés ici ne reflètent pas nécessairement les vues officielles des pays membres de l'OCDE.

Ce document et toute carte qu'il peut comprendre sont sans préjudice du statut de tout territoire, de la souveraineté s'exerçant sur ce dernier, du tracé des frontières et limites internationales, et du nom de tout territoire, ville ou région.

Vous êtes autorisés à copier, télécharger ou imprimer du contenu OCDE pour votre utilisation personnelle. Vous pouvez inclure des extraits des publications, des bases de données et produits multimédia de l'OCDE dans vos documents, présentations, blogs, sites Internet et matériel d'enseignement, sous réserve de faire mention de la source OCDE et du copyright. Les demandes pour usage public ou commercial ou de traduction devront être adressées à rights@oecd.org. Les demandes d'autorisation de photocopier une partie de ce contenu à des fins publiques ou commerciales peuvent être obtenues auprès du Copyright Clearance Center (CCC) info@copyright.com ou du Centre français d'exploitation du droit de copie (CFC) contact@cfcopies.com.

OCDE